

1.85 La conservation des plantes en Europe

SACHANT que les plantes sont essentielles à la vie humaine et animale, constituent la trame de nos paysages et contribuent fortement à la qualité de la vie;

PRÉOCCUPÉ de constater que plus de 2500 espèces de plantes supérieures d'Europe sont aujourd'hui extrêmement rares ou menacées d'extinction;

RAPPELANT que le ministère français de l'Environnement et Plantlife (Royaume-Uni), avec l'appui du Conseil de l'Europe, de l'UICN et de nombreux membres de l'UICN, ont organisé Planta Europa, la première conférence sur la conservation des plantes sauvages en Europe, tenue à Hyères (France) du 2 au 8 septembre 1995;

SACHANT que les participants à la conférence Planta Europa ont décidé qu'il est nécessaire de créer un nouveau réseau de conservation des plantes et sont convenus, à l'issue d'une autre réunion tenue en juin 1996, d'une constitution et de règles provisoires pour son fonctionnement;

RAPPELANT l'importance des dispositions juridiques pour la conservation des plantes, en particulier celles de la Convention sur la diversité biologique et de deux importants accords européens, à savoir:

- a) La Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Conseil de l'Europe, 1979); et
- b) La Directive sur la conservation de la faune et de la flore sauvages et des habitats (Communauté européenne, 1992) qui conduira à la création du Réseau Natura 2000 d'aires de conservation spéciales dans les Etats membres de l'Union européenne;

SE FÉLICITANT de l'initiative prise par le Conseil de l'Europe pour entamer une évaluation comparative des législations nationales sur la protection des plantes, comme l'ont demandé les participants à Planta Europa;

AYANT CONNAISSANCE de l'important projet CORINE Biotopes de l'Union européenne, actuellement étendu à l'Europe centrale et orientale;

RAPPELANT que «Des Parcs pour la Vie», le Plan d'action de l'UICN pour les aires protégées d'Europe, compte au nombre de ses 30 projets prioritaires l'identification de zones importantes pour les plantes en Europe, et rappelant les travaux importants de la Commission mondiale des aires protégées dans d'autres régions de l'Europe;

NOTANT que la constitution provisoire de Planta Europa insiste particulièrement sur la coopération avec l'UICN;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 14 au 23 octobre 1996 à Montréal, Canada, pour sa 1ère Session:

1. PRIE INSTAMMENT tous les membres de l'UICN en Europe:
 - a) de redoubler d'efforts afin d'éviter que les plantes rares ne disparaissent et que les plantes communes ne se raréfient;
 - b) de consacrer une plus grande attention à la conservation des plantes inférieures, notamment les mousses, les hépatiques, les lichens, les champignons et les algues.
2. SE FÉLICITE de la création de Planta Europa, en tant que réseau vital d'institutions, gouvernementales et non gouvernementales, dont l'objectif est de conserver les plantes sauvages d'Europe, aussi bien supérieures qu'inférieures, et leurs habitats.
3. INVITE toutes les organisations compétentes à appuyer le nouveau réseau et à contribuer à ses activités.
4. APPUIE l'approche que Planta Europa a retenue pour renforcer les capacités en faisant exécuter par ses membres des tâches convenues, hautement prioritaires.
5. APPUIE EN OUTRE l'appel lancé par Planta Europa en faveur de l'adoption de méthodes intégrées, ayant recours à la fois à des techniques *in situ* et à des techniques *ex situ*, pour la conservation des espèces végétales rares, l'accent étant mis sur la viabilité et la vitalité des populations sauvages.
6. APPROUVE en particulier le projet concernant les zones importantes pour les plantes, qui doit être coordonné par Plantlife, au nom de l'UICN et de Planta Europa.
7. SOUSCRIT à l'appel lancé par Planta Europa en faveur de la création d'une base scientifique appropriée pour l'étude des plantes sauvages, en particulier pour relancer la taxinomie des plantes et attester de son importance vitale pour la conservation de la diversité biologique.

Congrès mondial de la nature
Montréal, Canada
13–23 octobre 1996

8. PRIE le Directeur général, dans les limites des ressources disponibles, d'accorder l'appui du Secrétariat de l'UICN au développement de Planta Europa et notamment:
- a) de faciliter la tenue d'une réunion du Groupe de spécialistes des plantes européennes de la Commission UICN de la sauvegarde des espèces, du Programme Europe de l'UICN, du Comité exécutif de Planta Europa, du Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature, du Groupe d'experts sur la Conservation des Plantes (Convention de Berne, Conseil de l'Europe) et du Centre européen pour la conservation de la nature, en vue d'explorer d'autres voies de collaboration;
 - b) de promouvoir un échange réciproque d'informations pertinentes;
 - c) d'aider à faciliter la mobilisation de fonds, en particulier pour le projet concernant les zones importantes pour les plantes;
 - d) de continuer à coordonner les activités de l'UICN dans le domaine de la conservation des plantes avec celles de Planta Europa.